

DOSCO. Les députés de l'opposition ont préconisé la nationalisation de la DOSCO. Je mentionne également le débat sur les prévisions budgétaires du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. En octobre dernier, le chef de l'opposition (M. Stanfield) proposait au gouvernement de retrancher la disposition concernant la période de trois ans, afin de permettre à ceux qui interrompent leurs études de recevoir des allocations durant leur formation.

Tous les travaux que j'ai cités sont dignes d'intérêt et il y aurait lieu, sans doute, de les entreprendre à un moment ou l'autre. Il faut cependant avouer qu'ils sont onéreux. A cet égard au moins, l'opposition a fait preuve d'illogisme en exigeant d'une part que le gouvernement fasse des dépenses, d'autre part, en critiquant ce même gouvernement de ses prodigalités.

L'hon. M. Sharp: Bravo.

M. Andras: Cet illogisme est démontré par les deux attitudes adoptées par le chef de l'opposition. Voici à peu près ce qu'il a dit un jour: «Monsieur l'Orateur, toute personne qui prétend que le gouvernement peut réduire ses dépenses ou alléger fortement les impôts est très peu réaliste; mais n'importe quel gouvernement est en mesure de contrôler le taux d'accroissement des dépenses.» Voilà une analyse de la situation qui fait preuve de réalisme. N'est-il pas d'autant plus surprenant alors qu'après avoir fait preuve de tant de bon sens, le chef de l'opposition se contredise quelques jours plus tard.

Quelles autres réductions l'opposition recommanderait-elle au gouvernement d'apporter dans les dépenses? Que ces propositions soient non pas générales mais précises. Quels programmes approuvés par le gouvernement actuel—par la majorité des députés dans bien des cas—l'opposition supprimerait, réduirait ou remettrait-elle à plus tard?

Le gouvernement a dressé la liste des programmes ainsi visés et il est facile aux députés ou au public d'en prendre connaissance. Si l'opposition tient à se comporter avec sérieux que ses membres aient le courage de faire connaître en termes clairs et précis quels programmes il faudrait éliminer en plus de ceux que le gouvernement a supprimés, réduits ou remis. A mon avis tous les députés ont eu l'occasion au cours de ce débat de songer à ce qu'ils voulaient dire.

Que l'opposition nous indique clairement les solutions de rechange dont elle se vante. Que les critiques ne soient ni vagues ni générales; qu'elles soient précises et détaillées.

Il me semble que le déluge de paroles auquel nous assistons ici—paroles souvent tendancieuses ou inexactes et dont l'inexactitude est souvent aggravée par des comptes rendus superficiels ou subjectifs—contribue à élever une montagne d'incompréhension dans l'esprit du public canadien. Croyez-moi, monsieur l'Orateur, cela pourrait provoquer un jour une désastreuse avalanche et détruire le pays.

Une voix: Nous sommes déjà sur la voie.

M. Andras: Je m'interroge parfois sur la technique des débats à la Chambre. Nous suivons ici ce qu'on est convenu d'appeler le système des débats contradictoires. Réduite à sa forme la plus simple, cette théorie veut que le vis-à-vis ait toujours tort pour la seule raison qu'il siège de l'autre côté de la Chambre. A partir de là, le débat dégénère et c'est à qui parlera le plus haut. L'art de discuter, de bien tourner une phrase et de retenir l'attention de la presse l'importe sur des considérations comme le respect des faits et l'importance de l'objectivité, du sérieux et de l'équilibre.

● (8.40 p.m.)

Puis-je maintenant parler plus spécialement des impôts? De tous temps, les augmentations d'impôts ont été impopulaires. Permettez-moi de citer l'avant-propos d'une étude faite par M. C. E. Forget pour la Commission royale d'enquête sur la fiscalité:

On ne s'est jamais fait un plaisir de payer des impôts. La plupart des contribuables dans presque tous les pays estiment la majeure partie du temps que leur situation est pire que celle de leurs congénères établis ailleurs. Ils sont portés à s'en persuader sur la foi de bribes de renseignements en provenance de l'étranger et recueillis au hasard.

De nombreux contribuables canadiens s'imaginent qu'ils portent un lourd fardeau en comparaison des contribuables d'autres pays. Ce n'est pas vrai, semble-t-il, d'après les chiffres, et je crois qu'à titre de parlementaires nous devrions, à quelque parti que nous appartenions, tenter de l'expliquer à nos concitoyens. Dans cette étude, l'auteur signale combien il est difficile de faire de justes comparaisons entre les taux d'impôt, à cause des différences entre les régimes fiscaux des diverses régions du monde.